FORMATION À LA PRÉVENTION DU SUICIDE

DESCRIPTION

La Communauté de Communes du pays de Cruseilles, en partenariat avec l'association IREPS Auvergne Rhône-Alpes, organise des formations à la prévention du suicide afin de mieux repérer les personnes susceptibles de commettre un suicide, de les accompagner, et de les orienter vers un interlocuteur adapté, tout en se protégeant soimême.

Ces formations sont destinées aux professionnels du secteur médico-social, mais également à tout citoyen volontaire souhaitant s'engager à aider autrui. Une formation dure deux jours et comprend des éléments théoriques, des études de cas et des travaux de groupe.

A l'issue de la formation, les participants sont inscrits sur un annuaire et intègrent le réseau départemental de prévention du suicide. Le réseau organise par la suite des temps d'échanges et de sensibilisation auxquels toutes les personnes formées du territoire sont conviées.



CONTACT

- CC du Pays de Cruseilles, 2023
- IREPS Auvergne Rhône-Alpes : contact74@ireps-aea.org

THÉMATIQUES

Santé et handicap / Santé mentale

Vie locale / Bénévolat et volontariat

REPÈRES

8,25

